

La Turquoise, cabinet en assurance de dommages

Déclaration de divulgation de la rémunération du courtier

À notre clientèle,

Merci d'avoir choisi La Turquoise pour vos besoins en assurance. Nous apprécions la confiance que vous nous accordez et sommes heureux de pouvoir vous accompagner dans la recherche d'une protection adaptée à votre situation.

Notre rôle à titre de courtier d'assurance

En tant que cabinet de courtage d'assurance indépendant, notre rôle consiste à collaborer avec vous afin d'identifier des solutions d'assurance qui répondent à vos besoins d'assurance. Grâce à notre accès à une vaste gamme de produits offerts par divers assureurs, nous pouvons vous présenter différentes options qui pourraient convenir à vos critères de protection, de prix et de service.

En plus de placer votre couverture auprès d'un assureur, nous nous efforçons de vous accompagner notamment en :

- vous offrant des conseils liés à l'assurance, selon votre situation ;
- facilitant les échanges avec l'assureur ;
- vous appuyant, lorsque possible, dans le processus de réclamation ;
- révisant votre couverture en cas de changement ou lors du renouvellement.

Bien que nous fassions tout notre possible pour vous offrir des conseils éclairés, nous vous encourageons à examiner attentivement vos polices d'assurance afin de vous assurer qu'elles correspondent à vos besoins et préférences.

Notre rémunération

Notre rémunération provient de deux sources principales :

1. Commissions versées par les compagnies d'assurance

Nous recevons des commissions de la part des assureurs auprès desquels nous plaçons ou renouvelons les polices. Ces commissions sont généralement calculées en pourcentage de la prime et varient selon l'assureur et le type de produit.

2. Frais de courtage (le cas échéant)

Dans certains cas, des frais de courtage peuvent être facturés en plus de la commission. Lorsque de tels frais s'appliquent, ils vous seront communiqués de façon claire avant l'émission de la police.

Vous trouverez ci-dessous une liste des assureurs avec lesquels nous faisons affaire et les pourcentages de commission selon le type de police.

Compagnie d'assurance	Automobile	Biens, responsabilité civile et divers
April Canada Inc.	7.5-12.5%	7.5-17.5%
ARAG Solutions juridiques	N/A	20%
Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada*	7,5-12,5%	12,5-20%
Axa Art Insurance Corporation	N/A	20%
Beazley	N/A	15%
BI&I	N/A	15-20%
Boxx Insurance Inc.	N/A	15%
Burns & Wilcox Canada	N/A	10-16%
Canada Brokerlink (Ontario) Inc.	N/A	12,5%
Ches Solutions Spécialisées	N/A	10-15%
Chubb	N/A	12.5-15%
Coalition Solutions d'Assurances Canada	N/A	15%
Coast Underwriters Limited	N/A	15%
Compagnie d'assurance Definity*	12,5%	15-20%
Eagle Underwriting Group inc.	N/A	15%
Echelon*	12,5%	12.5-20%
Economical (Ontario) *	12,5%	15-20%
Estrie Richelieu*	12,5%	15-20%
FBA Protection Juridique	N/A	15-20%
Global Aerospace	N/A	10%
Intact Assurance*	7,5-15%	15-25%
Juste Underwriting	N/A	10-20%
K&K Insurance Canada	N/A	10%
La Souveraine Cie d'Assurance Générale*	N/A	15-20%
Liberty Mutual Canada	N/A	15-20%
L'Unique Assurances Générales*	12,5%	20,0%
Markel Canada Limited	N/A	15-25%
MedThree Insurance Group inc.	N/A	15%
Morin Elliot Associés Ltée	N/A	12,5%
Northbridge Assurance*	12,5%	20%

Novapro Assurance Inc.	N/A	15%
Ogilvy Assurance	N/A	0%
Optimum Assurance générale*	N/A	12,5-20%
Pal Insurance Brokers Canada Ltd	N/A	0%
Premier Canada Assurance Managers Ltd	N/A	15%
Profescau	N/A	12,5-15%
REVAU (REvolution Advanced Underwriting)	12,5%	12,5-20%
Signature Risk Partners Inc.	N/A	15%
Soplex Solutions d'assurances	N/A	15%
South Western Insurance Group Ltd	15%	15%
Sports Fitness Insurance Canada	N/A	15%
Sum Gestionnaires d'Assurances	N/A	15%
SWG Speciality	N/A	15%
Tecassur	N/A	10-12,5%
Tokio Maritime & Nichido Incendie cie d'assces Ltee	N/A	20%
Totten Insurance Group	N/A	10-15%
Travelers Cie d'Assurance du Canada*	N/A	15-20%
Trisura	N/A	17,5-20%
TSW Management Services inc.	N/A	10-15%
Victor	N/A	10-20%
Wawanesa Assurance*	12,5%	20%
Wynward Insurance Group	N/A	15-20%

Certaines compagnies d'assurance, identifiées par un astérisque dans notre liste de partenaires, peuvent nous verser une commission conditionnelle (Contingent Profit Commission). Celle-ci est basée sur la performance globale du portefeuille que nous entretenons avec l'assureur, selon des critères comme la rentabilité, la croissance ou la rétention. Ces commissions ne sont ni garanties ni prévisibles, et ne sont pas associées à une police en particulier.

Utilisation de courtiers partenaires

Dans certaines situations, nous pouvons devoir placer votre couverture par l'intermédiaire d'un autre courtier, afin d'accéder à des produits ou des assureurs que nous ne représentons pas directement. Sur demande, nous pouvons vous fournir les détails concernant la rémunération que nous recevons dans ces cas.

Divulgence et conflits d'intérêts

Notre cabinet a des liens financiers avec l'assureur Intact Assurance et nous faisons principalement affaire avec lui. Aucune obligation de volume ou incitatif ne nous lie d'une manière qui pourrait compromettre notre capacité à vous présenter des options objectives. Toute modification importante concernant nos relations d'affaires ou notre rémunération fera l'objet d'une mise à jour de ce document.

Engagement en matière de confidentialité

Nous sommes conscients de l'importance de protéger vos renseignements personnels. Toute information recueillie dans le cadre de nos services est traitée conformément aux lois applicables en matière de protection de la vie privée. Nous limitons la collecte et la divulgation de vos données au strict nécessaire pour vous servir efficacement.

Nous joindre

Pour toute question concernant cette déclaration ou votre couverture d'assurance, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

La Turquoise, cabinet en assurance de dommages

Siège social : 104, rue Dubois, Saint-Eustache (QC) J7P 4W9

Téléphone : 1-833-231-3757

Site Web : <https://www.laturquoise.ca/>